

**Embargo: 25 février – 10h30**

## La Banque européenne d'investissement octroie un volume de financement sans précédent

En 2009, la Banque européenne d'investissement (BEI) a augmenté le volume total de ses prêts pour le porter à 79 milliards d'EUR, ce qui représente une hausse de 37 % par rapport aux 58 milliards d'EUR prêtés en 2008. Il s'agit d'un nouveau cap important franchi par la BEI dans son appui financier à l'économie européenne.

L'année dernière, la BEI a renforcé son soutien i) aux petites et moyennes entreprises (PME), ii) aux régions européennes plus faibles sur le plan économique (les « régions de convergence ») et iii) au secteur de l'énergie dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques.

« La BEI s'est imposée comme une solide source de financement et de stabilité dans la conjoncture économique exceptionnellement difficile que nous avons connue l'année dernière. La Banque s'était engagée à réaliser d'ambitieux objectifs en 2009 ; elle les a non seulement atteints, mais dépassés. En intervenant davantage, mieux et plus rapidement, nous avons clairement démontré notre capacité à épauler de manière forte l'économie européenne », a déclaré Philippe Maystadt, président de la BEI.

En 2009, la BEI a accordé des lignes de crédit d'un montant total de 13 milliards d'EUR à des banques intermédiaires chargées de les rétrocéder à des PME sous forme de prêts, soit une augmentation de 55 % comparé à l'année précédente. Plus de 75 % des 21 milliards d'EUR correspondant aux prêts signés sur la période 2008-2009 avaient déjà été décaissés en faveur des banques intermédiaires fin 2009 (16 milliards d'EUR) et 90 % de ces fonds étaient parvenus aux PME bénéficiaires finales (plus de 50 000 PME à travers l'Europe en 2009).

L'activité de prêt dans les régions de convergence a atteint 29 milliards d'EUR (soit une hausse de 36 % par rapport aux 21 milliards d'EUR prêtés en 2008), ce qui équivaut à 37 % du volume total des prêts de la Banque. Les concours ont été bien répartis géographiquement sur l'ensemble de l'UE, comme en témoignent les 13 milliards d'EUR reçus par les nouveaux États membres.

La troisième priorité, la lutte contre les changements climatiques, a bénéficié de près de 17 milliards d'EUR qui ont servi à financer des projets contribuant à la réduction du volume des émissions de CO<sub>2</sub>, notamment dans le domaine des énergies renouvelables (4,2 milliards d'EUR), de l'efficacité énergétique (1,5 milliard d'EUR), de la recherche-développement pour des transports plus propres (4,7 milliards d'EUR) et des investissements à l'appui des transports urbains (5,5 milliards d'EUR).

Bien qu'elle ait consacré la très vaste majorité de ses financements en 2009 (plus de 70 milliards d'EUR ou 89 % du volume total) aux États membres de l'UE, la BEI a également apporté un important soutien financier à des pays n'appartenant pas à l'UE.

La Banque demeure très solide financièrement et a levé plus de 79 milliards d'EUR sur les marchés des capitaux, en s'appuyant sur son excellente note de crédit et sa stratégie efficace de collecte de ressources, malgré un contexte très difficile.

### Note aux responsables de publication

Créée en 1958 par le traité de Rome, la Banque européenne d'investissement est l'institution de financement à long terme de l'Union européenne. Elle a pour principale mission de contribuer à l'intégration, au développement équilibré et à la cohésion économique et sociale des États membres de l'UE. Outre l'appui à des projets réalisés dans les États membres, l'activité de prêt de la BEI porte aussi sur le financement d'investissements dans les futurs États membres et dans les pays partenaires de l'UE.



La banque de l'union européenne



La BEI emprunte d'importants volumes de fonds sur les marchés des capitaux et les prête à des conditions favorables pour soutenir des projets qui concourent à la réalisation des objectifs de l'UE. Elle doit le renouvellement systématique de sa note de crédit AAA au soutien sans faille de ses actionnaires, à la solidité de son assise financière, à la qualité exceptionnelle de ses actifs, à la prudence avec laquelle elle gère ses risques et à sa stratégie de collecte de ressources performante.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les fiches thématiques disponibles sur le site Web de la BEI [www.bei.org/about/events/annual-press-conference-2010.htm](http://www.bei.org/about/events/annual-press-conference-2010.htm)

**Contacts pour la presse :**

**Rainer Schlitt** : email : [r.schlitt@bei.org](mailto:r.schlitt@bei.org) ; mobile : (+352) 621 36 25 09

**Sabine Parisse** : email : [press@bei.org](mailto:press@bei.org) ; mobile : (+352) 621 45 91 59

**Secrétariat Bureau de presse** : email : [press@bei.org](mailto:press@bei.org) ; tél. : (+352) 43 79 – 21000 ; fax : (+352) 43 79 – 61000

**Questions générales :**

Bureau d'information de la BEI

email : [info@bei.org](mailto:info@bei.org) ; tél. : (+352) 43 79 – 22000 ; fax : (+352) 43 79 – 62000